Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le 02/10/2017
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_153-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2017_153

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt et un septembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Animation économique, ruralité et agriculture

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	56

Objet de la délibération:
Bilan de l'activité de l'Office de Tourisme Intercommunal 2016

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, Jacques GÉRARD, Laurent GIORDANO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Caroline COLLOMBAT, Guy DEMARTINI, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Yves LE POULAIN, Françoise LEGRAIEN, Fabrice MAGAUD, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Christian TAILLANDIER, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Bernard CHILINI pouvoir à Raymond GRAS, Hugues MARTIN pouvoir à Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR pouvoir à Richard STRAMBIO, Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Alain VIGIER, Alain HAINAUT pouvoir à Guy DEMARTINI, Florence LEROUX pouvoir à Frédéric MARCEL, Grégory LOEW pouvoir à Christine NICCOLETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Nicole FANELLI

ABSENT(S) :
Alain PARLANTI, André GAYMARD, Franck AMBROSINO, Gilbert BOUZEREAU, Marie-Christine GUIOL, Mathilde KOUJI-DECOURT, Sandrine MARY-BOUZEREAU, André MENET, Laure REIG, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Marie-Christine GUIOL

RAPPORTEUR : Madame Valérie MARCY

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le 02/10/2017
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_153-DE

Le Code Général des Collectivités Territoriales en son article L.1413-1 rend obligatoire la rédaction d'un bilan d'activités des services dotés de l'autonomie financière.

L'Office de Tourisme Intercommunal de la Communauté d'Agglomération Dracénoise est doté d'un budget annexe.

Le Bilan d'activités comprend :

- Des indicateurs financiers (bilan comptable)
- Des éléments sur les actions menées

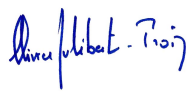
Il en ressort les points-clés suivants pour l'année 2016 :

Au titre des dépenses budgétaires :
- Des dépenses de fonctionnement pour un montant de : 963 202 €
- Des recettes de fonctionnement pour un montant de : 1 056 363 €
- Des dépenses d'investissement pour un montant de : 40 983 €
- Des recettes d'investissement pour un montant de : 34 469 €

Au titre des principales réalisations :
- Des opérations de structuration avec des plans d'actions validés (schéma de signalétique, schéma de modernisation de l'accueil, aménagement Taradel)
- Des opérations de communication et de promotion à l'échelle du territoire : 28 reportages ou accueil presse. 12 achats d'espace (Var des Gastronomes). Participation à des salons. Création, impression et diffusion des supports de communication touristiques (guides touristiques, cartes touristiques, agenda des manifestations, guide des randonnées...)
- Développement des opérations d'accueil mobile chez les professionnels et dans les manifestations principales de la Dracénie
- Mise en Ligne de 3 films promotionnels (+ de 100 000 vues)
- Nouvelles actions en faveur de l'animation numérique de territoire avec l'adhésion à Apidae, le nouveau système d'Information Touristique de l'Office de Tourisme
- Une présence numérique accrue grâce au site internet (146 500 pages vues) et surtout les 3 pages Facebook dont les portées cumulées dépassent les 2 000 000 de personnes.
- L'organisation de la semaine Varoise de la Randonnée pédestre en Dracénie
- Une activité réceptive générant 11 263 € de retombées économiques sur le territoire
- L'organisation du salon Autour du Vin (2 132 visiteurs / 63 exposants)
- Un accueil physique sur 14 communes générant 59 495 contacts
- Des nuitées touristiques déclarées en baisse (512 619 en 2016) pour des recettes de taxe de séjour évaluées à 273 615 €

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Tourisme réunie le 5 septembre 2017 et de la présentation en commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 7 septembre 2017, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :
- approuver le bilan d'activités de l'Office de Tourisme Intercommunal pour l'année 2016.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.